ᑲᑎᕕᖅ ᐊᕙᑎᓕᕆᓂᕐᒧᑦ ᐊᔪᖅᑭᒋᐊᖅᑏᑦ ᑲᑎᒪᔨᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

PROCÈS-VERBAL DE LA 162E RÉUNION DU CCEK
(APPROUVÉ)

DATES : 10 et 11 décembre 2019 et 16 janvier 2020

LIEU : Palais des congrès de Gatineau (10 et 11 décembre) et par conférence téléphonique (16 janvier)

SONT PRÉSENTS :

Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK)
Michael Barrett, président (par conférence téléphonique le 16 janvier)
Mary Pilurtuut
-Vacant-

Nommés par le gouvernement du Canada
Alexandre-Guy Côté
Megan Williams
-Vacant-

Nommées par le gouvernement du Québec
Sylvie Létourneau (par conférence téléphonique les 10 et 11 décembre et le 16 janvier)
Julie Samson
Paule Halley (par conférence téléphonique les 10 et 11 décembre et le 16 janvier)

Secrétaire exécutif

Benjamin Patenaude

Analyste en environnement

Nancy Dea

Analyste des politiques

Annie Lamalice

SONT ABSENTES :
Julie Samson, nommée par le gouvernement du Québec (16 janvier)
Mary Pilurtuut, nommée par l'ARK (16 janvier)

INVITÉS :

Mme Hayley Arts, analyste des politiques économiques, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC)
Mme Mona Sidarous, gestionnaire consultative principale, Plan d'action sur les sites contaminés fédéraux, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)
Mme Rita Mroz, gestionnaire de section intérimaire, ECCC
M. Jeremy Anglesey, gestionnaire de section, Plan d'action sur les sites contaminés fédéraux, ECCC
Mme Marcelle Chabot, conseillère principale en matière de politiques, Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC)
Mme Susan Winger, directrice, Division des politiques autochtones, AEIC
M. Mohammed Mahdi, conseiller principal en matière de politiques, AEIC
M. Terry Hubbard, vice-président, Opérations, AEIC
Mme Anne-Marie Gaudet, directrice, Bureau régional du Québec, AEIC
Mme Jennifer Saxe, directrice générale, Opérations, AEIC
M. Marc Croteau, administrateur provincial, chapitre 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ)

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La 162e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) débute à 8 h 45, le 10 décembre 2019, au Palais des congrès de Gatineau. Le président ouvre la réunion et invite les membres à suggérer des modifications à l'ordre du jour. Des modifications sont apportées, et la 162e réunion se déroule selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

1. **Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

2. **Adoption des procès-verbaux des 160e et 161e réunions**

3. **Administration**
   a) Budget
   b) Membres
   c) Dossiers actifs depuis la 161e réunion
   d) Archives
   e) Requête en révision judiciaire et en jugement déclaratoire de la Nation naskapie de Kawawachikamach
   f) Site Web
   g) Plan d'action quinquennal 2020-2025
   h) Rapport annuel 2018-2019

4. **Rencontre avec les administrateurs fédéral et provincial**

5. **Évaluation environnementale au Nunavik**
   a) Présentation sur la Loi sur l'évaluation d'impact du gouvernement fédéral
   b) Programme de soutien des capacités autochtones pour le nouveau système fédéral d'évaluation d'impact

c) Impacts sociaux
d) Modernisation du régime d'autorisation environnementale du gouvernement du Québec
e) Guide sur l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux pour le Nunavik

6. Activités minières

a) Modifications éventuelles de la Loi sur les mines
b) Congrès Québec Mines + Énergie
c) Consultation sur la réflexion du gouvernement du Québec concernant la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques*
d) Site minier Asbestos Hill*
e) Politique de consultation des communautés autochtones propre au secteur minier du MERN*
f) Camps d'exploration minière abandonnés*

7. Gestion des matières résiduelles et des matières dangereuses

a) Groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles au Nunavik
b) Ligne de stations radars Mid-Canada*
c) Responsabilité élargie des producteurs
d) Programme des sites contaminés du Nord du gouvernement fédéral
e) Colloque sur la gestion des matières résiduelles des Premières Nations du Québec et du Labrador

8. Changements climatiques

a) Atelier sur les changements climatiques au Nunavik*
b) Projet de loi n° 44 : Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification*
c) Consultations du gouvernement du Québec sur le projet de Plan d'électrification et de changements climatiques 2020-2030*

9. Projet de loi n° 46 : Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions

10. Divers

a) Chronique verte dans le magazine *Taqralik**
b) Nouvelle initiative de Pêches et Océans Canada et de la Garde côtière canadienne pour les régions arctiques*
c) Élaboration d'une première politique gouvernementale sur la faune au Québec

11. Dates et lieu de la prochaine réunion

**Sujets discutés lors de la conférence téléphonique tenue le 16 janvier 2020.*

2. Adoption des procès-verbaux des 160e et 161e réunions

L'adoption du procès-verbal de la 160e réunion a été reportée à une date ultérieure. Les membres sont également informés de l'état d'avancement de la révision du procès-verbal de la 161e réunion.

3. Administration

a) Budget

Les membres sont informés de l'état d'avancement de la demande de financement du budget de fonctionnement pour l'exercice 2020-2021 et examinent le rapport de dépenses pour la période allant de septembre à octobre 2019.

Mesure de suivi
- Élaborer un budget prévisionnel pour la période allant de 2020 à 2023 à l'intention des administrateurs fédéral et provincial.

b) Membres

Les membres sont informés que Mme Laina Grey a démissionné de son poste de membre du CCEK et soulignent sa contribution importante. Il est également question de la nomination d'un nouveau membre par le gouvernement fédéral.

Mesure de suivi
- Communiquer avec un représentant du gouvernement fédéral pour lui demander d'accélérer le processus de nomination d'un nouveau membre pour siéger au CCEK.

c) Dossiers actifs depuis la 161e réunion

Les membres examinent un tableau présentant l'état d'avancement des dossiers du CCEK depuis la réunion précédente et explorent différentes stratégies pour s'assurer que les dossiers continuent d'être traités avec efficacité.

Mesures de suivi
- Examiner la possibilité de tenir une réunion intermédiaire entre les quatre réunions prévues annuellement.
- Élaborer un système permettant de transmettre aux membres les mises à jour hebdomadaires afin qu'ils soient informés des tâches à effectuer et de l'évolution des dossiers.

d) Archives

Les membres poursuivent leur discussion sur les diverses possibilités d'archivage numérique pour les dossiers qui se trouvent au bureau du secrétariat du CCEK à Kuujjuaq.

Mesure de suivi
- Identifier, trier et dresser l'inventaire des documents qui se trouvent au bureau du secrétariat du CCEK.

e) Requête en révision judiciaire et en jugement déclaratoire de la Nation naskapie de Kawawachikamach

Les membres sont informés de l'état d'avancement de la requête en révision judiciaire et en jugement déclaratoire de la Nation naskapie de Kawawachikamach. Le CCEK continue d'examiner la possibilité d'obtenir un soutien juridique. Il est informé que la décision de la Cour pourrait être rendue en septembre 2020.

f) Site Web

L'analyste en environnement présente les statistiques de fréquentation du site Web du CCEK. Les membres discutent de la possibilité de simplifier le processus de partage de documents du CCEK ainsi que le contenu et l'accessibilité du site Web du CCEK.

Mesures de suivi

- Explorer la possibilité d'avoir recours à un serveur infonuagique pour partager les documents du CCEK et présenter une proposition à la prochaine réunion.
- Présenter des recommandations pour améliorer le site Web lors de la prochaine réunion.

g) Plan d'action quinquennal 2020-2025

Les membres passent en revue leurs révisions de la plus récente version du plan d'action quinquennal 2020-2025.

h) Rapport annuel 2018-2019

Les membres sont informés que le rapport annuel 2018-2019 a été finalisé et distribué.

Mesure de suivi

- Commencer la rédaction du rapport annuel 2019-2020 et présenter une première ébauche à la prochaine réunion.

4. Rencontre avec les administrateurs fédéral et provincial

Les membres rencontrent d'abord l'administrateur provincial du chapitre 23 de la CBJNQ, M. Marc Croteau. La rencontre débute par une présentation introductive sur le CCEK. Elle est suivie par une discussion sur le respect par le gouvernement du Québec du rôle consultatif du CCEK conféré par la CBJNQ pour toute question liée au régime de protection de l'environnement et du milieu social du Nunavik et qu'en conséquence il est nécessaire d'assurer le suivi adéquat de la correspondance du CCEK. M. Croteau s'engage à transmettre les préoccupations des membres aux divers ministères concernés. Il est ensuite question de la modernisation de la Loi sur la qualité de l'environnement, plus précisément de la mise en place d'une table de cocréation pour les autorisations ministérielles et des listes d'activités admissibles à une déclaration de conformité ou à une exemption et comment elles s'appliqueront au Nunavik. À ce sujet, M. Croteau informe le CCEK qu'une présentation du projet de règlement sera faite à l'ensemble des tables de cocréation avant sa prépublication pour consultation publique. Par la suite, la discussion porte sur les programmes de financement liés à la gestion des matières résiduelles et le Plan

d'électrification et de changements climatiques 2020-2030 du gouvernement du Québec. M. Croteau explique brièvement le contenu général du Plan, l'étape de sa mise en œuvre et certains des objectifs poursuivis. Sont ensuite abordées la requête en révision judiciaire et en jugement déclaratoire de la Nation naskapie de Kawawachikamach et les procédures du gouvernement du Québec concernant l'accès à l'information. La rencontre se termine par une discussion sur le budget de fonctionnement du CCEK et le problème récurrent des étapes administratives qui entraînent des retards importants dans le versement annuel des fonds au CCEK. Une solution est envisagée par l'administrateur provincial.

Les membres rencontrent également M. Terry Hubbard, vice-président du secteur des Opérations de l'AEIC, agissant au nom de l'administrateur fédéral du chapitre 23 de la CBJNQ. Il est accompagné de Mme Anne-Marie Gaudet, directrice du Bureau régional du Québec, et de Mme Jennifer Saxe, directrice générale du secteur des Opérations de l'AEIC. La rencontre débute par une présentation introductive sur le CCEK. Puisqu'il y a un poste vacant pour un membre nommé par le gouvernement fédéral depuis plus d'un an, cette question est abordée. M. Hubbard explique que l'AEIC explorera diverses options pour résoudre rapidement la situation. La discussion se poursuit avec l'examen de la Loi sur l'évaluation d'impact et, plus précisément, la multiplication des processus et les mécanismes de substitution dans les cas où les projets font l'objet d'un examen de la part du gouvernement fédéral. Il est ensuite question de l'exclusion des communautés du Nunavik des programmes de financement fédéraux liés à l'environnement. M. Hubbard explique que ces programmes de financement ne font pas partie du mandat de l'AEIC et que la question devrait plutôt être adressée au ministre de l'Environnement et du Changement climatique. Il convient toutefois d'aider à ouvrir le dialogue avec les représentants concernés au sein du gouvernement fédéral. Par la suite, la discussion porte sur la requête en révision judiciaire et en jugement déclaratoire de la Nation naskapie de Kawawachikamach. Il est ensuite question des difficultés qu'éprouve le CCEK, dans le cadre d'une recherche sur les impacts sociaux, à avoir accès à l'information contenue dans les dossiers d'évaluation environnementale. Le registre fédéral des évaluations environnementales n'identifie que les projets les plus récents et il n'y a pas de dispositif permettant un accès facile aux archives. La rencontre se termine par une discussion sur le budget de fonctionnement du CCEK et le problème récurrent des retards dans le versement annuel des fonds au CCEK.

Mesures de suivi

- Transmettre à l'administrateur provincial une copie des notes de la plus récente réunion du Groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles au Nunavik.
- Transmettre aux ministres concernés du gouvernement fédéral une lettre à propos de l'exclusion des communautés du Nunavik de programmes de financement fédéraux liés à l'environnement.

5. Évaluation environnementale au Nunavik

a) Présentation sur la Loi sur l'évaluation d'impact du gouvernement fédéral

Mme Susan Winger, directrice de la Division des politiques autochtones à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) fait une présentation sur la participation des Autochtones dans le cadre de la Loi sur l'évaluation d'impact. Elle est accompagnée de Mme Marcelle Chabot et de M. Mohammed Mahdi, conseillers principaux en matière de politiques à l'AEIC. Mme Winger commence sa présentation en donnant un aperçu de la Loi, de ses principes et de ses principaux éléments. Elle explique que deux règlements sont entrés en vigueur suivant l'adoption de la Loi, soit le Règlement sur les activités concrètes qui décrit les types de projets assujettis à un examen et le Règlement sur les renseignements et la gestion des délais qui porte sur les renseignements qu'un promoteur doit inclure dans les études d'impact

environnemental. Le Règlement prévoit également la suspension de délais afin d'assurer une meilleure coopération avec les provinces et territoires. La Loi prévoit deux types d'évaluations d'impact, à savoir celles effectuées uniquement par l'AEIC et celles effectuées par une commission et qui nécessitent des audiences publiques. Mme Winger décrit ensuite le processus d'évaluation d'impact et la façon dont la Loi cherche à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones, à faciliter leur participation et à intégrer les connaissances autochtones dans le processus d'évaluation d'impact. La présentation se termine par une description des objectifs de l'AEIC en matière de relation et de renforcement des capacités ainsi que de son approche visant à faire participer les peuples autochtones.

Après la présentation, les membres discutent des mécanismes de coopération avec les représentants de l'AEIC.

Mesure de suivi

- Transmettre une lettre à l'administrateur fédéral et aux intervenants régionaux afin de leur exprimer l'intérêt du CCEK à poursuivre le dialogue afin de mieux comprendre la Loi, ses processus d'évaluation et ses mécanismes de coopération ou de non-application envisageables pour le Nunavik.

b) Programme de soutien des capacités autochtones pour le nouveau système d'évaluation d'impact

Les membres sont informés que la demande de financement du CCEK dans le cadre du Programme de soutien des capacités autochtones a été refusée. L'AEIC fournira des renseignements sur d'autres possibilités de financement.

c) Impacts sociaux

L'analyste des politiques présente un résumé de l'état d'avancement et des objectifs de la deuxième phase de l'étude portant sur les impacts sociaux.

d) Modernisation du régime d'autorisation environnementale du gouvernement du Québec

L'analyste des politiques fait une présentation résumant la plus récente table de cocréation laquelle a porté sur la mécanique de l'autorisation ministérielle et la nouvelle structure du projet de règlement encadrant les activités en fonction de leur impact sur l'environnement.

Mesure de suivi

- Demander une présentation sur les politiques provinciales en matière d'inspection et de contrôle environnementaux.

e) Guide sur l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux pour le Nunavik

Les membres discutent d'une éventuelle révision du Guide sur l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux pour le Nunavik de manière à inclure les modifications apportées récemment à la Loi sur l'évaluation d'impact.

6. Activités minières

a) Modifications éventuelles de la Loi sur les mines

Le 23 octobre 2019, le CCEK a transmis une lettre à Mme Nathalie Camden, sous-ministre associée aux Mines du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), pour lui faire part de ses commentaires à l'égard de certains éléments devant être intégrés à un futur projet de loi modifiant la Loi sur les mines. La lettre a notamment abordé les questions suivantes : ajout d'une autorisation environnementale pour les travaux d'exploration causant des impacts, établissement d'un comité de suivi environnemental et protection des sites patrimoniaux et aires de protection autochtones. La lettre se termine par un rappel du mandat du CCEK et la demande de tenir le CCEK informé de toute modification qui sera apportée à la Loi.

b) Congrès Québec Mines + Énergie

L'analyste des politiques présente un résumé du congrès Québec Mines + Énergie qui a eu lieu du 18 au 21 novembre 2019 à Québec.

c) Consultation sur la réflexion du gouvernement du Québec concernant la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques*

Les membres sont informés que le MERN a récemment publié un guide de discussion pour lancer la réflexion concernant la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques au Québec. L'analyste en environnement présente un résumé d'une séance d'information à l'intention des organismes nordiques tenue à Montréal le 16 décembre 2019. Les membres discutent de la façon dont la réflexion du MERN concernant la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques pourrait s'appliquer au Nunavik et examinent une série de commentaires soulevés par des participants à la séance d'information.

Mesure de suivi
- Transmettre une lettre au MERN pour lui faire part des commentaires du CCEK à l'égard de ce dossier.

d) Site minier Asbestos Hill*

Une mise à jour concernant l'étude de caractérisation réalisée récemment sur le site minier Asbestos Hill par une firme de consultants dans le cadre d'un contrat conclu avec le gouvernement du Québec est présentée aux membres et ces derniers sont informés que le rapport de cette étude devrait être disponible au cours des prochains mois. Par ailleurs, les membres sont informés que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat d'examiner l'état des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés au Québec.

Mesure de suivi
- Transmettre une lettre à la Commission du BAPE chargée de ce mandat pour porter à son attention l'état actuel du site minier Asbestos Hill.

e) Politique de consultation des communautés autochtones propre au secteur minier du MERN*

Le MERN a diffusé récemment la version finale de sa politique de consultation des communautés autochtones propre au secteur minier. Le CCEK constate que ses commentaires transmis en 2018 au MERN n'ont pas été intégrés et qu'aucune rétroaction n'a été faite auprès du CCEK. Les membres sont informés que le MERN a l'intention de présenter sa politique lors du colloque sur le développement minier au Nunavik 2020 devant avoir lieu du 21 au 23 avril à Kuujjuaq.

f) Camps d'exploration minière abandonnés*

L'analyste en environnement présente une mise à jour du projet de réhabilitation des sites d'exploration minière abandonnés au Nunavik réalisé par l'ARK. Les membres échangent sur la problématique de l'augmentation et de la découverte fortuite de nouveaux sites d'exploration minière abandonnés.

Mesure de suivi

- Transmettre une lettre au MERN pour lui demander de plus amples renseignements sur ses intentions concernant l'amélioration des pratiques d'exploration minière et de surveillance au Nunavik.

7. Gestion des matières résiduelles et des matières dangereuses

a) Groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles au Nunavik

L'analyste en environnement présente un résumé de la réunion du Groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles au Nunavik qui a eu lieu les 27 et 28 septembre 2019 à Kuujjuaq. Il a notamment été question des programmes de financement pour la gestion des matières résiduelles dans les communautés nordiques isolées, du projet de transformation des déchets en énergie de la Société du Plan Nord, de la collecte et du recyclage des canettes d'aluminium, du recyclage des cartouches d'encre et de toner, des améliorations aux infrastructures de gestion des matières résiduelles de la région et du plan d'action de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Le Groupe de travail a également visité les infrastructures de gestion des matières résiduelles de Kuujjuaq et de Kangirsuk.

Par ailleurs, les membres échangent sur le plan d'action qui est en préparation par RECYC-QUÉBEC et soulignent l'importance de pouvoir commenter ce document.

Mesure de suivi

- Communiquer avec RECYC-QUÉBEC pour demander une présentation sur le plan d'action de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*.

b) Ligne de stations radars Mid-Canada*

Une mise à jour concernant l'étude de caractérisation de la ligne de stations radars Mid-Canada est présentée aux membres. Ils sont également informés que la firme de consultants à laquelle le gouvernement du Québec a confié le travail n'a pas avisé les entités régionales et municipales appropriées de son intention d'effectuer des travaux sur ces sites. De plus, les rapports de la dernière phase de l'étude de caractérisation ne sont pas accessibles pour la majorité de la population du Nunavik notamment parce qu'ils sont rédigés en français et ne comprennent pas de résumé.

Mesure de suivi

- Transmettre une lettre à l'administrateur provincial pour lui faire part des inquiétudes du CCEK à ce sujet et demander une présentation.

c) Responsabilité élargie des producteurs

Les membres sont informés que le MELCC a récemment ajouté les électroménagers à la liste des produits couverts par le programme de responsabilité élargie des producteurs, lequel s'applique également au Nunavik.

d) Programme des sites contaminés du Nord du gouvernement fédéral

M. Jeremy Anglesey, gestionnaire de section pour le Plan d'action sur les sites contaminés fédéraux d'ECCC, fait une présentation sur le Plan d'action sur les sites contaminés fédéraux. Il est accompagné de Mme Rita Mroz et de Mme Mona Sidarous d'ECCC ainsi que de Mme Hayley Arts de RCAANC. M. Anglesey donne d'abord un aperçu du Plan d'action et décrit l'inventaire des sites contaminés fédéraux. Il explique que le gouvernement fédéral a créé ce programme en 2005 dans l'intention de réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement ainsi que les responsabilités financières associées à ces sites. À ce jour, environ vingt-trois mille sites ont été répertoriés et trois phases de travaux d'assainissement ont été réalisées, ce qui a permis de fermer près des deux tiers de ces sites. M. Anglesey présente ensuite l'orientation future du programme, énumère les partenaires et fait une description des 96 sites répertoriés au Nunavik. Il conclut sa présentation par une description du plan de travail quinquennal et de l'approche du gouvernement fédéral pour assainir les sites contaminés au Nunavik.

e) Colloque sur la gestion des matières résiduelles des Premières Nations du Québec et du Labrador

L'analyste en environnement présente un résumé du Colloque sur la gestion des matières résiduelles des Premières Nations du Québec et du Labrador qui a eu lieu les 23 et 24 octobre dans la communauté algonquine de Pikogan.

8. Changements climatiques

a) Atelier sur les changements climatiques au Nunavik*

Le secrétaire exécutif présente un résumé de l'atelier sur les changements climatiques au Nunavik qui a eu lieu du 19 au 21 novembre 2019 à Kuujjuaq.

b) Projet de loi n° 44 : Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification*

L'analyste des politiques présente un résumé du projet de loi n° 44 : Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification.

c) Consultations du gouvernement du Québec sur le projet de Plan d'électrification et de changements climatiques 2020-2030*

Les membres sont informés que le MELCC a l'intention de tenir une consultation auprès de représentants d'organismes du Nunavik sur son projet de Plan d'électrification et de changements climatiques 2020-2030. La date et le lieu de la consultation doivent être confirmés. Les membres manifestent leur intérêt à suivre l'évolution de ce dossier.

9. Projet de loi n˚ 46 : Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions

Les membres sont informés que le projet de loi n˚ 46 : Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions a été déposé à l'Assemblée nationale le 14 novembre 2019. Le projet de loi n˚ 46 simplifie le processus de création d'aires protégées et introduit deux nouveaux statuts de protection des aires protégées, soit l'aire protégée d'utilisation durable et la réserve marine. Il contient également des dispositions pour les régions nordiques afin de coïncider avec l'intention du gouvernement du Québec de protéger 30 % du territoire du Plan Nord.

Mesures de suivi

- Assister à la séance d'information du MELCC sur le projet de loi n˚ 46 prévue en janvier 2020.
- Rédiger un avis sur le projet de loi n˚ 46.
- Demander au gouvernement du Québec de venir faire une présentation sur son intention de protéger 30 % du territoire du Plan Nord.

10. Divers

a) Chronique verte dans le magazine *Taqralik**

Il est décidé que le prochain article de la chronique verte dans le magazine *Taqralik* porterait sur les sites d'exploration minière abandonnés au Nunavik.

b) Nouvelle initiative de Pêches et Océans Canada et de la Garde côtière canadienne pour les régions arctiques*

Les membres examinent le projet de lettre contenant les commentaires du CCEK sur la nouvelle initiative de Pêches et Océans Canada et de la Garde côtière canadienne pour les régions arctiques.

c) Élaboration d'une première politique gouvernementale sur la faune au Québec

Le 2 juillet 2019, le CCEK a reçu une lettre de la part de M. Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs au sujet d'une consultation sur la première politique québécoise sur la faune. Le CCEK décide de ne pas transmettre de commentaires.

11. Dates et lieu de la prochaine réunion

Il est décidé que la 163e réunion aura lieu les 25, 26 et 27 mars 2020 à Kuujjuaq.

Benjamin Patenaude
Secrétaire Exécutif
11 juin 2020